

**FETE DE LA SCIENCE**  
**Du 4 au 14 octobre 2024**  
**Thème national : " Océan de savoirs "**

**Appel à projets « Fête de la Science 2024 »**

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a pour objectif de soutenir la création d'espaces de rencontre et d'échange entre chercheurs et habitants du territoire afin de favoriser la transmission des connaissances dans une approche ludique et conviviale.

La Fête de la Science est l'occasion idéale de créer une dynamique sur le territoire de la Communauté d'agglomération Paris- Saclay. C'est dans cet objectif que S(cube) a été mandatée par l'agglomération afin de coordonner et accompagner les différents acteurs.

Le but poursuivi est de fédérer les acteurs, de créer un événement qui permettra aux habitants du territoire de découvrir les sciences, en participant en différents lieux à des opérations originales et festives.

À cet effet, l'agglomération propose aux communes une aide à l'organisation de manifestations dans le cadre de la Fête de la Science 2024.

Une enveloppe budgétaire est répartie chaque année entre les différents projets répondant aux conditions d'éligibilités définies dans l'appel à projets.

**Les publics cibles**

De manière générale cette manifestation s'attache à faire découvrir les sciences à tous les publics.

Une importance particulière sera cependant apportée :

- à des manifestations allant à la rencontre des publics éloignés des sciences, en proposant des actions proches des lieux de vie de la population
- aux actions destinées au jeune public

**Les bénéficiaires**

Peuvent répondre à cet appel à projet :

- les communes de l'agglomération Paris-Saclay
- les associations du territoire permettant un large rayonnement de leurs actions

## Les conditions d'éligibilité des projets

Les projets présentés doivent répondre aux exigences suivantes :

1. s'inscrire a minima dans les dates de la manifestation nationale « Fête de la Science »
2. se dérouler sur le territoire de l'agglomération Paris-Saclay
3. dans la mesure du possible, répondre au thème national
4. être accessible **gratuitement** à tous les publics
5. offrir plusieurs niveaux de compréhension
6. associer un scientifique référent du projet
7. participer à la communication engagée par l'agglomération

## Les critères d'appréciation des projets

Les critères suivants seront appréciés :

- nature du projet : animations, ateliers, conférences, diffusion
- qualité de la médiation,
- publics touchés (en particulier les publics jeunes et/ou éloignés de la science),
- thématique(s) choisie(s),
- durée de la manifestation,
- rigueur du montage financier,
- implication de différents acteurs, dimension partenariale,
- démarche d'évaluation (qualitative et quantitative)

## Les conditions de financement

Les frais d'investissement et de personnel sont exclus du présent appel.

**La subvention s'élèvera à 30 % maximum du budget total du projet.**

Le versement de la subvention s'effectuera à l'issue de la manifestation, à réception du bilan qualitatif et budgétaire et après signature de la convention de partenariat par les deux parties.

Le bilan financier, indiquant les dépenses engagées et justifiées, ainsi que le rapport d'activité devront impérativement être adressés à la Direction de la Culture avant le **22 novembre 2024**. Au-delà de cette date, le versement de la subvention ne sera pas effectué.

Les candidats qui auraient reçu une subvention en 2023 et qui n'auraient pas transmis leur bilan financier et leur rapport d'activité de l'opération verront leur dossier rejeté.

## Les obligations de la collectivité ou structure organisatrice

- Fournir les éléments de communication pour la réalisation du programme avant le **21 juin 2024**.

Si l'ensemble des éléments demandés n'est pas transmis dans les délais, l'agglomération ne pourra garantir la publication des éléments.

Les éléments à fournir sont uniquement pour les actions grand public et jeune public (hors scolaires), en mentionnant le titre de l'action, un texte concis de présentation, une ou deux illustrations (300dpi min avec mention des crédits), les informations pratiques (horaires, lieu, adresse, contact, réservation obligatoire ou entrée libre, etc., mail ou n° de téléphone pour les renseignements).

- Intégrer dans toute communication relative au projet financé le logo de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, dans le respect de sa charte graphique
- Etablir un bilan qualitatif et quantitatif de la manifestation accompagné de photographies
- Enregistrer sa manifestation sur la plateforme nationale pour être labellisée ([www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)) et respecter la charte nationale sur tous les supports de communication produits

## Les pièces constitutives du dossier de demande

### *Votre projet comprendra les éléments suivants :*

- la fiche de synthèse complétée, y compris la fiche budgétaire obligatoire (limitée à 4 pages)
- les modalités de communication prévues

### *Pour les communes :*

- la délibération du conseil municipal relative au projet

## Calendrier

Clôture de la réception des dossiers : **14 juin 2024.**

Le vote des subventions s'effectuera au mois de septembre 2024.

### **Renseignements**

Pour tous renseignements administratifs et financiers s'adresser à la Communauté Paris-Saclay :  
Delphine VERMILLER, Directrice de la Culture - 01.69.35.66.40 – [delphine.vermiller@paris-saclay.com](mailto:delphine.vermiller@paris-saclay.com)

Pour tous renseignements concernant l'accompagnement de projet s'adresser à :  
Elise DUC-FORTIER, directrice de S[cube] – 01.86.04.02.13  
[elise.duc-fortier@partageonslessciences.com](mailto:elise.duc-fortier@partageonslessciences.com) / [www.partageonslessciences.com](http://www.partageonslessciences.com)

**La fiche de synthèse, comprenant le budget prévisionnel, doit être transmise par courrier électronique aux adresses suivantes :**

[delphine.vermiller@paris-saclay.com](mailto:delphine.vermiller@paris-saclay.com) et [elise.duc-fortier@partageonslessciences.com](mailto:elise.duc-fortier@partageonslessciences.com)

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 14 juin 2024**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES ELEMENTS DE  
COMMUNICATION : 21 juin 2024**

## L'édition 2024 de la Fête de la science portera sur le thème « Océan de savoirs ».

L'océan joue un rôle central dans l'avenir de la Terre et de l'humanité. Son exploration et sa préservation constituent des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Patrimoine et bien commun, l'océan abrite en effet une extraordinaire biodiversité et représente un immense réservoir de richesses encore inexplorées. Couvrant 70 % de la surface de la planète, il contient 97% de l'eau présente sur Terre. La France, en tant que deuxième espace maritime mondial derrière les États-Unis, est en toute première ligne avec ses 20 000 km de côtes et une superficie de 10 millions de km<sup>2</sup> répartis sur l'ensemble des mers (dont plus de 96% ultramarins).



Aujourd'hui, les recherches orientées vers une gestion solidaire et durable des ressources marines se développent. L'influence de l'océan dans la régulation du climat est devenue un sujet d'étude scruté avec attention. Le fonctionnement de l'océan et sa protection notamment contre les impacts des activités humaines fédèrent une importante communauté de chercheurs et d'acteurs engagés. Plus globalement, l'eau est étudiée sous toutes ses formes et dans toutes ses transformations et ses usages.

La thématique « Océan de savoirs » se place ainsi au cœur des préoccupations actuelles de notre société, du partage des connaissances jusqu'aux engagements politiques et citoyens au service de la protection des mers et de la conservation de notre patrimoine maritime.

### Une thématique qui résonne avec l'actualité 2024/2025

La thématique « Océan de savoirs » s'inscrit dans le cadre de l'Année de la mer. Celle-ci se déroulera de septembre 2024 à septembre 2025, en lien notamment avec la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tiendra, à Nice en juin 2025, sous l'égide du Président de la République. Organisée conjointement par les gouvernements de la France et du Costa Rica, elle fait suite aux deux premières éditions qui ont eu lieu à New York en juin 2017 et à Lisbonne en juin 2022.

### Une thématique qui engage l'ensemble des scientifiques

Véritable laboratoire à ciel ouvert, l'océan est un milieu complexe qui mobilise un champ important de recherche tant du point de vue des sciences fondamentales (sciences du vivant, physique-chimie, géologie...) que des sciences appliquées (énergies renouvelables, biotechnologie marine, aquaculture, gestion des risques naturels...) et des sciences humaines et sociales (histoire, économie, géopolitique).



Quelques grands axes de recherche autour de l'océan :

- Océan & Protection des écosystèmes et biodiversité.
- Océan & Exploitation durable des milieux marins.
- Océan & Contribution aux phénomènes climatiques.
- Océan & Réduction de la pollution.
- Océan & Cycle de l'eau, de la molécule au fonctionnement global.
- Océan & Société, économie et gouvernance.
- Océan & Histoire, archéologie et patrimoine maritime.

#### Une thématique populaire auprès de tous les publics

Du roman iconique de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers* qui mêle intrigues et exploration des fonds sous-marins au film culte *Le Grand Bleu*, ode à notre attachement aux dauphins et à l'ivresse de la plongée en apnée, jusqu'aux aventures du malicieux poisson-clown Nemo et sa rencontre avec des humains pas toujours bien intentionnés... De tous temps, l'océan a suscité notre fascination et stimulé notre imaginaire. Longtemps redoutée pour sa puissance et son caractère imprévisible, la mer apparaît aujourd'hui comme un bien précieux dont il faut prendre soin. Au-delà du maritime, la thématique « Océan de savoirs » est une invitation à repousser l'horizon de nos connaissances scientifiques et expérimenter l'étendue de tous les savoirs.

Pour quels objectifs et enjeux ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux.
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens.
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité.
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche.
- Valoriser le travail de la communauté scientifique.
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public.
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.



**A retourner impérativement avant le 14 juin 2024 à**

[delphine.vermiller@paris-saclay.com](mailto:delphine.vermiller@paris-saclay.com) et  
[elise.duc-fortier@partageonslessciences.com](mailto:elise.duc-fortier@partageonslessciences.com)

**Titre du projet :**

**Organisme porteur du projet :**

**Nom du responsable du projet :**

**Coordonnées (mail et téléphone) :**

**Scientifique(s) référent(s) (Nom et contact) :**

## I- Présentation du projet

**Résumé du projet :**

**Objectifs du projet :**

**Publics visés (nature et fréquentation attendue) :**

**Lieux des opérations :**

**Dates et horaires des opérations :**

**Critères d'évaluations prévus:**

**Nom et adresse des partenaires du projet (non financiers) :**



## II. Budget

<b>Coût total du projet Fête de la Science</b>	<b>euros</b>
<b>Montant de la subvention demandée à l'agglo :</b>	<b>euros</b>

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
Poste de dépenses	Coût prévisionnel	Partenaires	Prévisionnel
<b>Communication</b>		<b>Communauté Paris-Saclay</b>	
Sous-total		<b>Autres</b>	
<b>Animation</b>			
		<b>Ressources propres obligatoire</b>	
Sous-total			
<b>Transport et hébergement</b>			
Sous-total			
<b>Restauration</b>			
Sous-total			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Les dépenses d'investissement et de personnel ne sont pas prises en compte.